

## MISSION

Permettre aux enfants souffrant de troubles sévères du langage et de la communication de progresser et de s'épanouir.

## CONSTAT

**91%** des enfants avec handicap sont accueillis à temps partiel à l'école

**59%** des enfants avec handicap n'ont pas d'activité extra-scolaire

Dans **80%** des cas, un des parents doit arrêter ou diminuer son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant.

L'autisme en France

- **1 naissance sur 100**
- 650 000 personnes dont **80 000** enfants de moins de 10 ans.
- 77% d'entre eux n'ont pas accès aux méthodes éducatives adaptées.
- **800 000 personnes proches** d'un jeune enfant autiste manquent d'information.

## ACTIONS

- ❖ Gestion du **Centre Bulle d'Air** :
  - Centre de loisirs accueillant des enfants entre 3 et 10 ans sur le temps scolaire
  - Unité de prise en charge précoce accueillant de très jeunes enfants souffrant d'autisme entre 1 et 5 ans.
- ❖ **Groupes de paroles** pour permettre aux parents de se rencontrer, d'échanger et de s'informer. Une soirée par mois.
- ❖ **Soirées d'informations**, gratuites, dix fois par an, pour les parents, les enseignants et tout professionnel travaillant avec des jeunes enfants porteurs de handicap.
- ❖ **Formations gratuites** dans les écoles, à leur demande, pour soutenir le personnel de l'éducation nationale et leur permettre d'accueillir sereinement des enfants porteurs de handicap.
- ❖ Création et diffusion de **200 vidéos « 2 minutes pour mieux vivre l'autisme »**, gratuites, en français et en anglais, diffusées via un site internet dédié, destinées aux parents et aidants de jeunes enfants autistes, apportant des solutions concrètes et pratiques à partir de situations de la vie quotidienne.



## RESULTATS

---

En 2011, à l'ouverture du centre Bulle d'Air, 27 enfants étaient accueillis, ils étaient 65 en 2014. Pour la rentrée 2017, ce sont **110 enfants et leurs familles** qui sont accompagnés chaque semaine par l'équipe de Bulle d'Air.

En 2016, **350 personnes** ont bénéficié des soirées d'information thématiques.

## TEMOIGNAGES

---

*« Foucauld a trouvé (à Bulle d'Air) une bienveillance "boostante", exigeante et si bénéfique...»*

Bénédicte, maman de Foucauld

*« Bulle d'air est une des meilleure rencontre que nous ayons faite aussi bien pour nous que pour Louise. »* Anne-Charlotte, maman de Louise

*« L'idée de concentrer les rééducations et les loisirs dans un même lieu et sur le même créneau a facilité l'organisation de la famille. »* Parents d'Oriane

*« Une Bulle d'air également pour la fratrie qui passent moins de temps dans les multiples trajets nécessaires aux diverses prises en charge. »* Maman de Clara

*« Un véritable puits de soutien et d'écoute, une boussole essentielle dans l'errance auquel des parents d'enfants différents sont parfois confrontés. »* Parents de Cloé

*« Ils aident nos enfants au quotidien et les parents à surmonter le handicap des enfants plus sereinement. »* Parents d'Ethan et Lucas

*« Après 13 mois d'APSP à Bulle d'air, nous pouvons témoigner des progrès de notre fils Amiel, (4 ans), sur le plan du langage, de son rapport au corps et de sa sociabilité. L'APSP de Bulle d'air, c'est une chance immense de progrès pour Amiel et de soutien pour nous. »* Jean-Marc et Marion, parents d'Amiel.

*« Avec l'équipe Bulle d'Air, nous avons trouvé des propositions concrètes qui nous ont permis de nous projeter positivement dans ce parcours éducatif pour Thomas. L'équipe de Bulle d'Air nous a donné des conseils et moyens pour être acteur au quotidien de sa rééducation. »* Parents de Thomas (6 ans)

*« C'est notre oxygène quand, à des moments, nous avons l'impression d'étouffer dans le monde qu'est l'autisme, notre carburant quand parfois notre corps commence à fatiguer, notre rayon de soleil qui nous réchauffe le cœur et nous fait sentir que nous ne sommes pas seuls. »* Laetitia et Vincent, parents de Zoë

*« Cette rencontre est une vraie richesse en tant qu'enseignante : meilleure compréhension du handicap, de la différence – aide pour mettre en place un projet personnel pour l'enfant – aide pour créer un lien étroit avec les familles. »* Virginie Bach, directrice maternelle à Chatou

## L'ASSOCIATION JOKER A BESOIN DE VOUS !

### A. Aide aux familles

**Pour le centre de loisirs**, les familles payent **238 € par mois** pour une demi-journée de 4h par semaine. Chaque enfant bénéficie de 3h de loisirs encadrés par des éducatrices spécialisées et d'1h d'arts créatifs avec une intervenante extérieure. L'encadrement est de 2 éducatrices pour 4 à 7 enfants maximum.

**Pour l'unité de prise en charge précoce pour enfants autistes**, les familles payent **476 € par mois** pour deux demi-journées de 3h par semaine. Cette demi-journée comprend 2h de stimulation éducative en individuelle avec une éducatrice spécialisée et 1h de rééducation individuelle. L'encadrement est de un pour un. Sont proposés également un accompagnement parental et une évaluation de l'enfant par une psychologue. Les familles bénéficient aussi tout au long de l'année de rencontres, de groupes de parole et de conférences avec des professionnels.

Pour toutes les familles, ces sommes demandent un gros effort financier. L'association Joker tente de constituer chaque année une enveloppe « solidarité familles ».

Budget : 20 000 € par an

→ **En moyenne, le soutien d'une famille pour un an s'élève à 2 000 €**

### B. Vidéos « Deux minutes pour mieux vivre l'autisme »

Diffusion gratuite sur un site internet dédié, une application et les réseaux sociaux de 200 vidéos telles que :

« [J'aide Sam à me regarder.](#) », « J'aide Sam à manger plus varié », « J'aide Sam à communiquer. » etc.

Budget : 600 000 € sur 3 ans

Calendrier du projet :

2 avril 2018 : mise en ligne de 50 vidéos et lancement d'une large campagne de communication pour la journée mondiale de l'autisme

2019 : mise en ligne de 75 nouvelles vidéos + traduction de 100 vidéos en anglais

2020 : mise en ligne de 75 nouvelles vidéos + traduction de 100 vidéos en anglais

→ **Le développement, la production et la diffusion d'une vidéo coûtent 3 000 €.**



## POUR FAIRE UN DON

- ❖ Par la poste, **envoyez un chèque** à l'ordre de « ASSOCIATION JOKER », à l'adresse suivante :  
Association Joker – Centre Bulle d'Air, 17 rue Ernest Gouin, 78 290 Croissy sur Seine
- ❖ Par internet, **faites un don en ligne** via le site internet de Bulle d'Air  
<http://www.centrebulledair.com/faire-un-don>

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !

## AVANTAGES FISCAUX

- **Les dons des particuliers** sont déductibles de leur impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% de leur revenu imposable. En cas de dépassement de ce plafond, le report est possible sur 5 ans. (article 200 du CGI)  
*Par exemple : un don de 300 € vous permet de bénéficier de 198 € de réduction d'impôts.*
- **Les dons des entreprises** bénéficient d'une réduction d'impôt sur les sociétés ou sur le revenu de 60% du montant du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. En cas de dépassement de ce plafond, le report est possible sur 5 ans. (article 238 bis du CGI)  
*Par exemple : un don de 2 250 € vous permet de bénéficier de 1 500 € de réduction d'impôts.*

## CONTACTS

Priscilla Werba,  
Fondatrice du projet  
06 20 54 27 43  
priscilla.werba@orange.fr

Delphine Hébrard  
Chargée de levée de fonds  
06 87 33 45 63  
delphinebuledair@gmail.com

---

## Bulletin de don

Merci de compléter ce bulletin et de le retourner avec votre chèque à l'ordre de *Association Joker* à l'adresse suivante : *Priscilla Werba, Centre Bulle d'Air, 17 rue Ernest Gouin, 78 290 Croissy sur Seine*

Je fais un don de      100 €      250 €      500 €      1.000 €      Autre ..... €

Mme, M.      Nom.....      Prénom.....

Société.....

Adresse.....

Code Postal.....      Ville.....

Email.....      Tel.....

Je souhaite recevoir un reçu fiscal :      oui      non